

acteurspublics

L'Etat veut former 100 000 agents publics au numérique en 2025

La Dinum, par le biais de son Campus du numérique public, va collaborer avec la plateforme d'apprentissage Pix pour acculturer les agents publics aux questions du numérique. Elle veut, à terme, "engager 100% des agents" dans la transformation numérique.

100 000 agents formés à un socle commun du numérique dès cette année 2025, c'est l'ambition nouvellement affichée de la Direction interministérielle du numérique (la Dinum). Cette dernière s'est associée à la plateforme publique Pix, service public en ligne ayant pour objectif d'évaluer, de développer et certifier les compétences numériques, « pour accélérer la formation des agents publics au numérique », précise-t-elle dans un communiqué publié ce lundi 14 avril. Elles lancent ainsi conjointement le dispositif « Pix pour la fonction publique d'État », qui était dans les cartons depuis près d'un an.

Dans le cadre de ce partenariat, les agents volontaires, issus des administrations centrales ou déconcentrées, pourront s'auto-évaluer sur des sujets variés du numérique public, à savoir la bureautique, le numérique responsable, la souveraineté numérique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou encore la protection des données.

Des besoins qui, selon la Dinum, se sont fait sentir notamment autour de la question de l'intelligence artificielle, technologie mêlant parfois mythe et méfiance et dont les acteurs publics se saisissent de manière très variée. Une fois ces premières formations validées, les agents publics concernés seront dirigés vers des formations proposées par le Campus du numérique public, via la bien nommée plateforme interministérielle de formation, Mentor.gouv. Le Campus du numérique public, lancé il y a plus d'un an par la Dinum, affirmait ainsi avoir formé plus de 21 000 agents début 2025.

Former « 100% des agents »

« Conformément au schéma directeur de la politique de formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État 2024-2027 de la DGAEP, cette initiative vise à doter tous les agents de la fonction publique d'État d'un socle commun de compétences numériques. Cela permettra aux administrations de cartographier les compétences, de cibler les

formations et d'améliorer ainsi la performance collective et de créer une culture numérique commune », explique la Dinum. Elle ambitionne également d'engager « 100% des agents de la fonction publique d'État dans la transition numérique » par cette démarche. Les formations dispensées par la plateforme Pix et gérées par le Campus du numérique public ont ainsi le double objectif d'assurer un socle minimal de compétences en numérique aux agents, tout en produisant des évaluations pour orienter les plans de formation.

Les agents publics ont pu déjà être familiarisés avec la plateforme Pix, notamment dans le cadre d'une démarche d'acculturation à la donnée, initiée en juin dernier par le ministère de la Transition écologique et l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Ce parcours de formation propose une dizaine de formations spécialisées autour des données, de leur ouverture, leur production, leur réutilisation ou encore leur protection. En 2022, Pix avait également lancé Pix Territoires, un parcours de formation numérique destiné aux collectivités territoriales.

Par Victoria Beurnez



Construire les victoires de demain !

François Bayrou met en garde contre le « piège dangereux » de la dette et veut dévoiler les grandes orientations du budget 2026 « avant le 14 juillet »

Le premier ministre a pris la parole, mardi, à l'issue d'un « comité d'alerte sur le budget » ayant réuni plusieurs ministres, des parlementaires et des représentants syndicaux. Tout comme l'AMF, qui a boycotté l'événement, la CGT a dénoncé, en sortant, une « opération de communication ».

Comment réaliser 40 milliards d'euros d'économies en 2026 tout en étant sous la menace de la censure à l'Assemblée nationale ? A défaut de résoudre cette équation politique, François Bayrou a dressé un constat alarmant sur la situation budgétaire du pays, mardi 15 avril, en estimant que « *seule une prise de conscience de nos concitoyens* » pouvait « *soutenir une action déterminée* » de redressement des comptes publics. Il a qualifié la dette du pays de « *piège dangereux, potentiellement irréversible* ».

Le premier ministre s'exprimait à l'issue d'une réunion d'un « comité d'alerte sur le budget », tenue dans la matinée, où plusieurs membres de son gouvernement ainsi que des parlementaires, des représentants d'organismes de Sécurité sociale ou encore syndicaux ont échangé sur l'état des finances publiques, en son absence.

La France « *manque de moyens* » pour financer ses politiques publiques parce qu'elle « *ne produit pas assez et ne travaille pas assez* » et « *dépense trop par rapport à [ses] recettes* », a fait valoir M. Bayrou. Face à « *ces constats et ces déséquilibres* », qu'il a qualifiés « *d'objectifs* », le chef du gouvernement a écarté « *deux solutions de facilité* » qui seraient « *intenable* », selon lui : une hausse des impôts et emprunter davantage, « *ce que nous faisons depuis des décennies* » et qui a conduit le pays « *au bord du surendettement* ».

Pour tenter d'y répondre, le gouvernement se fixe « *quatre grandes orientations* », a-t-il fait savoir. La première d'entre elles est l'« *indépendance en matière de sécurité et de défense* » de la France, M. Bayrou envisageant « *un effort de quelque 3 milliards supplémentaires* » dans le budget

2026 en la matière. S'ensuivent « *le refus du surendettement* » en maintenant « *l'objectif d'un retour aux 3 % de déficit en 2029* », puis « *la refondation de l'action publique* » et le besoin de « *vitalité économique* », grâce à l'investissement industriel, technologique ou encore la simplification administrative. Enfin, M. Bayrou a annoncé la volonté du gouvernement d'accélérer le « *calendrier habituel* » concernant l'élaboration du budget 2026, afin de « *rassembler toutes les contributions, toutes les suggestions* ». « *Notre but, c'est que ces grandes orientations et ces grands choix soient proposés avant les vacances, avant le 14 juillet* », alors que l'examen du budget aura lieu, comme chaque année, à l'automne au Parlement.

Réduire les dépenses publiques de 6 % d'ici à 2029

M. Bayrou entendait, par cette prise de parole, amorcer la méthode dite de « *coresponsabilité* » avec les Français qu'il a souvent prônée avant de prendre les commandes du gouvernement, alors qu'il est taxé d'immobilisme par les oppositions après quatre mois passés à Matignon. Faisant le constat d'un « *paysage tourmenté dans lequel se dresse la montagne de difficultés que notre pays doit affronter* », évoquant notamment la guerre en Ukraine et la guerre commerciale lancée par Donald Trump, le premier ministre a jugé que « *la politique de retour de la production et de réindustrialisation (...) doit devenir une obsession pour notre nation* ».

Il a également mis en garde contre la dette du pays, « *inacceptable parce que nous ne pourrions pas en supporter durablement la charge* » et qui pourrait « *atteindre 100 milliards d'euros en 2029* », alors que cette dernière s'élève à 62 milliards en 2025.

Le gouvernement souhaite réduire de 6 % les dépenses publiques d'ici à 2029 sans recourir à « *la tronçonneuse* », a déclaré par la suite la ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin. Elle a évoqué comme pistes la fusion ou la suppression de certains opérateurs publics, une action contre « *la très grande dérive* » des arrêts-maladie, la révision du mécanisme des achats publics afin de faire baisser les prix, ou encore « *la gratuité qui déresponsabilise* » en matière de services publics.

Le ministre de l'économie, Eric Lombard, a précisé que cette réduction sur cinq ans équivalait à un effort de « *1 % par an, un peu moins même les premières années* ». « *L'effort doit être équitable entre les trois grandes catégories* », Etat, Sécurité sociale et collectivités territoriales, et cela relèvera « *du dialogue* », a-t-il ajouté. Afin de préserver la compétitivité des entreprises, « *nous ne souhaitons pas augmenter ni les impôts ni les charges des entreprises* ».

L'exécutif prépare déjà les esprits à un « *état d'alerte budgétaire* », selon les termes de M. Lombard, qui a planté le décor dimanche : la France devra réaliser un effort « *de 40 milliards d'euros* » l'an prochain, sous forme « *essentiellement* » d'économies, pour réduire le déficit public de 5,4 % du PIB – objectif 2025 – à 4,6 % en 2026.

Une « opération de communication » pour la CGT et l'AMF

Le gouvernement s'apprête en parallèle à présenter en conseil des ministres, mercredi, son plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT), document présentant la trajectoire pour les années à venir, adressé à la Commission européenne. La prévision de croissance gouvernementale pour 2025 a été rabotée à 0,7 %, après 1,1 % en 2024.

Dès lundi soir, l'Association des maires de France avait annoncé boycotter la conférence sur les finances publiques organisée par le premier ministre, voyant dans cette réunion « *convoquée à la hâte* » une « *énième séquence de communication* ».

La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, qui a assisté au « *comité d'alerte sur le budget* » puis à la conférence de presse du premier ministre, a quitté la salle avant la fin de cette dernière, dénonçant, devant les caméras, un exercice vain. « *On nous a invités à assister à l'opération de communication du gouvernement* », a-t-elle déclaré, jugeant que « *les débats de ce matin étaient extrêmement limités* ». François Hommeril (CFE-CGC) a aussi qualifié la rencontre d'« *opération de communication* » avec un discours « *un peu pleurnichard* ».

De son côté, la patronne de la CFDT, Marylise Léon, a déploré « *une vision comptable* » du gouvernement, estimant qu'« *on ne fait pas un budget uniquement avec un tableur Excel* ». « *Le message qu'on passe au gouvernement et au premier ministre, c'est de dire : "Sortez de vos dogmes, sortez de vos idées reçues. Arrêtez de nous dire, on ne touche pas à l'impôt." Il faut un impôt plus juste en France, sinon on ne résoudra pas l'équation.* »

Un constat partagé par M^{me} Binet, qui pense que « *pour trouver de l'argent pour rétablir nos finances publiques, il faut prendre l'argent là où il est, et c'est ce que refuse de faire le gouvernement* ». La numéro un de la CGT a cité notamment la possibilité de « *taxer le patrimoine* », « *taxer les dividendes et le capital* », « *augmenter les impôts pour les plus aisés, qui ont très largement bénéficié des largesses de la politique de l'offre d'Emmanuel Macron* ».

Le Monde avec AFP



Financement de la protection sociale, pilotage, capitalisation... le «conclave» sur les retraites voit-il trop grand ?

En se dotant d'une « note d'objectifs » pour guider leurs échanges jusqu'à l'été, plusieurs participants syndicaux et patronaux, CFDT et Medef, ont décidé d'ouvrir plusieurs chantiers non prévus au départ. Une initiative désapprouvée à l'extérieur par la CGT, mais aussi à l'intérieur, par la CFTC.

Mais au fait, il en est où ce «conclave» sur les retraites ? Question que vous vous êtes peut-être posée en équeutant vos fraises, fruit des beaux jours qui reviennent, de la nuit qui tombe plus tard et du tiens, ça y est, le printemps est là. Car c'est au cœur de l'hiver que François Bayrou avait annoncé puis donné le coup d'envoi d'une «*délégation paritaire permanente*» consacrée aux retraites, dont l'objet initial était, selon le Premier ministre, de «*repandre sans suspendre*» la réforme honnie de 2023 reportant à 64 ans l'âge d'ouverture des droits. Huit semaines ont donc passé depuis la réunion inaugurale du 27 février et vous êtes là, votre fraise dans la main, à vous demander si tout le monde dans ce conclave est encore vivant. Réponse : oui. Mais pour y faire quoi ?

Commençons par ceux qui n'y sont plus : FO, partie le premier jour en dénonçant une «mascarade». Puis l'U2P, troisième organisation patronale, se demandant s'il serait «*vraiment sérieux, dans ce contexte de déficits structurels et de projections alarmantes, de continuer à emprunter la voie d'un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans ou d'une réduction de la durée d'activité requise pour accéder à la retraite*». Et la CGT, surtout, qui a fait ce choix à une écrasante majorité de ses instances après que François Bayrou a déclaré, le 15 mars sur France Inter, que «*non*», on ne pourrait pas revenir aux 62 ans. Alors qu'il avait annoncé une discussion sans «*totem*» ni «*tabou*», pas même l'âge.

Depuis, les cinq organisations restantes (CFDT, CFE-CGC, CFTC côté salariés, Medef et CPME côté patronat) ont tenté de se réapproprier l'objet. Pour la CFDT, pas question de faire comme si de rien n'était : «*On ferme le conclave tel qu'il existe, et on en ouvre un autre*», avait acté Marylise Léon, la numéro 1 du syndicat numéro 1. Deux semaines ont ainsi été consacrées à la rédaction d'une «*note d'objectifs*» visant à affirmer l'autonomisation des acteurs sociaux vis-à-vis du gouvernement, et ont abouti à un document de six pages finalisé le jeudi 10 avril. Lequel «*peut constituer l'ossature d'un éventuel accord, si nous arrivons à le remplir*», s'est enthousiasmé devant la presse Eric Chevée, le vice-président de la CPME qui dirige les négociations pour le mouvement patronal. Lequel se satisfait aussi que soit écrite noir sur blanc la possibilité de «*questionner, sans préjuger des conclusions, l'opportunité et la faisabilité de développer les outils de retraite par capitalisation dans un système dont le fondement doit demeurer la répartition*». L'ensemble de la note est à l'image de cette phrase : chaque mot semble avoir été pesé, soupesé, pour permettre à tous les participants d'y trouver leur compte.

«Assurer l'évolution du système à moyen et long terme»

Il y est question de «*s'engager résolument à négocier jusqu'à l'été des évolutions du système de retraite*», sur trois grandes thématiques. Deux figuraient déjà dans la lettre fournie par François Bayrou au départ des débats : l'équilibre du système

(6,5 milliards d'euros à trouver d'ici 2030) et l'adaptation et l'amélioration de ses «*dispositifs de solidarité*» (sur la pénibilité, l'égalité femmes-hommes, les carrières longues...) en s'intéressant aussi aux «paramètres d'âge et de durée nécessaire au départ en retraite». Le troisième chantier, lui, est plus inattendu : il s'agit de réfléchir à «*un mécanisme de pilotage qui assure l'évolution du système à moyen et long terme*». Plusieurs membres du «conclave» ne s'en cachent pas : face aux échecs successifs des réformes qui ont à chaque fois promis de solder les problèmes de déficit, il serait, selon eux, préférable que les acteurs sociaux aient davantage la main sur le régime de base du privé (la Caisse nationale d'assurance vieillesse), pourquoi pas en adoptant un fonctionnement proche de celui des retraites complémentaires, l'Agirc-Arrco, dont la note d'objectifs rappelle qu'il repose sur une «*règle d'or*» selon laquelle «*le régime est piloté par les réserves*».

Publié le 10 avril, le deuxième rapport de la Cour des comptes commandé par François Bayrou, sur les liens entre le système de retraites et la compétitivité et l'emploi, a apporté de l'eau à leur moulin : lui aussi cite l'Agirc-Arrco, expliquant que «*de telles règles, si elles étaient convenues par les partenaires sociaux et votées par le Parlement, permettraient des adaptations prévisibles, progressives et concertées du système de retraites*». Plus de paritarisme ? Pourquoi pas, a répondu dans *Libération* Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, mais à condition que le pilotage se fasse à prestations définies (avec un taux de remplacement garanti pour les retraités) plutôt qu'à réserves définies, afin de pouvoir davantage jouer sur le levier des recettes.

En tout état de cause, les discussions sur le pilotage qui auront lieu dans le conclave ne pourront déboucher sur rien d'autre que sur des déclarations d'intention : impossible d'acter quoi que ce soit dans le dos des absents et sans qu'intervienne le législateur. Il en va de même pour un autre sujet à l'ordre du jour jeudi 17 avril et le suivant : le financement de la protection sociale dans son

ensemble. Plusieurs organisations, CFDT et Medef en tête, défendent en effet l'idée de dresser un état des lieux plus général, au nom des interactions entre les retraites et d'autres branches de la Sécurité sociale. «*On va parler du financement de la branche famille, de l'assurance maladie, en termes d'état des lieux et de diagnostic*», a ainsi expliqué devant la presse Yvan Ricordeau, chef de file de la CFDT dans les discussions. Sans aller jusqu'à formuler des propositions : «*Ce n'est pas les partenaires sociaux qui vont le faire en trois heures, sans l'Etat.*»

Le Medef refuse toute hausse des cotisations

Un «*hors sujet*» pour la CGT, qui ne convainc pas non plus la CFTC. Pour Pascale Coton, la cheffe de file de la confédération chrétienne, il n'est «*pas légitime d'avoir une lettre du Premier ministre et de dire «on s'en défie pour ouvrir un conclave numéro 2»*», ni de discuter d'un sujet «*aussi important*» sans que tout le monde soit autour de la table. Ce mercredi, le syndicat «*prendra la décision soit de quitter le conclave, soit de le quitter uniquement au moment où l'on parle de protection sociale*», a-t-elle ainsi prévenu. D'autant que, sur le fond, «*ça nous pose un problème*», a-t-elle expliqué, car «*nous supposons que le Medef souhaite nous démontrer qu'il paye beaucoup de choses : la santé, la famille, la retraite, et donc surtout ne nous augmentez pas les cotisations retraites*». Mardi 8 avril, le mouvement patronal s'est fendu d'un communiqué intransigeant visant à rappeler que «*s'accorder sur les modalités d'équilibre du système, sans augmentation des cotisations patronales et salariales, est un préalable à l'examen nécessaire de tous les autres sujets*». La note d'objectifs adoptée n'aborde pas frontalement le sujet, se bornant à dire que «*quels que soient les efforts à consentir à court et moyen termes [...], ceux-ci devront être partagés entre les différents leviers de pilotage et entre les différentes parties prenantes au système*». Un gros flou, qu'il faudra bien lever un jour.

par Frantz Durupt

Déficit : ces 110 milliards d'économies à trouver pour revenir sous les 3 %

L'objectif de redresser les comptes publics en ramenant le déficit en dessous de 3 % du PIB en 2029 est maintenu. La prévision de croissance a été revue pour 2025, mais aussi pour 2026 et 2027.

Pour atteindre les sommets himalayens, auxquels François Bayrou compare souvent le redressement des finances publiques, l'ascension est non seulement pénible, mais longue. Le gouvernement tente actuellement de se frayer un chemin, à travers les avalanches douanières et autres tempêtes géopolitiques, jusqu'au camp de base 2025 - c'est-à-dire de ramener tant bien que mal le déficit public à 5,4 % du PIB, contre 5,8 % l'an dernier. Mais il faudra ensuite poursuivre l'escalade.

Les chiffres dévoilés mardi matin, à l'occasion de la « Conférence sur les finances publiques » organisée à Matignon, ont de quoi donner le vertige. Le gouvernement a légèrement revu la trajectoire qui avait été communiquée à Bruxelles au printemps dernier, et dont l'actualisation doit être rendue publique ce mercredi.

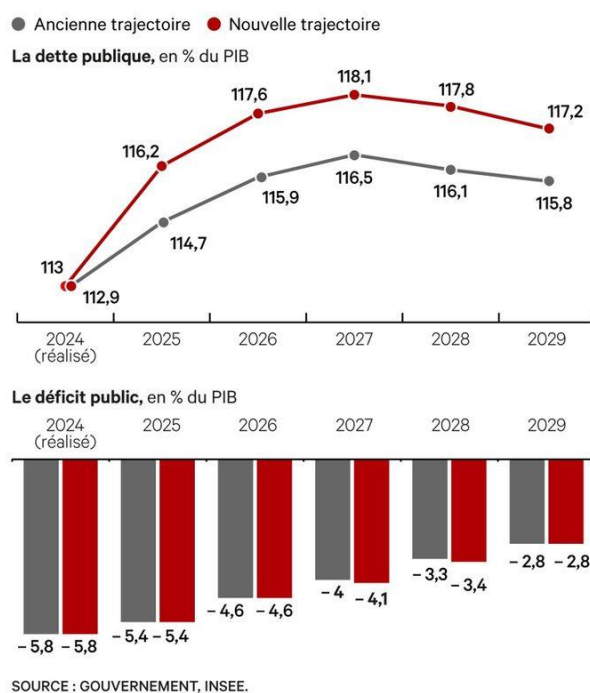
Moindre croissance d'ici à 2027

Les prochaines étapes bougent à la marge : le déficit doit toujours atteindre 4,6 % du PIB en 2026, puis 4,1 % en 2027, 3,4 % en 2028. Et l'objectif final reste inchangé : 2,8 % en 2029. Mais y parvenir sera d'autant plus dur que les prévisions de croissance ont été revues à la baisse en 2025 (0,7 %, au lieu de 0,9 %), ainsi qu'en 2026 (1,2 %, au lieu de 1,4 %) et en 2027 (1,4 %, au lieu de 1,5 %).

Bercy chiffre l'effort global à fournir à 110 milliards d'euros, de 2026 à 2029. Et le gouvernement, au grand dam de la gauche, a d'ores et déjà exclu d'augmenter les impôts. « Le taux de prélèvements obligatoires en France est déjà le plus élevé du monde », a justifié le Premier ministre. « Plus l'impôt est lourd, plus les contribuables se dérobent, moins les investisseurs s'engagent. »

Dans ces conditions, une seule voie de passage semble s'imposer au guide Bayrou : réduire les dépenses publiques. « Nous dépensons trop par rapport à nos recettes », a plaidé l'hôte de Matignon. « L'excès de dépenses publiques ne fait pas le bonheur des peuples. »

Les prévisions des finances publiques



LesEchos

La fatalité du surendettement

Un tel effort ne serait pas à proprement parler inédit, explique-t-on à Bercy, puisque celui que la France a prévu de réaliser en 2025 se monte déjà à plus de 50 milliards d'euros, dont un coup de frein de 33 milliards sur les dépenses publiques. Rapporté au volume considérable des dépenses

tricolores (environ 1.700 milliards d'euros en 2025), cela reviendrait à ralentir leur évolution naturelle d'environ 6 % d'ici à 2029.

« Si nous étions un ménage, on pourrait passer de 100 euros à 94 euros de dépenses en cinq ans », a tenté de dédramatiser la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin. « Vu comme cela, je crois que nous avons devant nous des choix certes importants, mais que nous pouvons réussir à faire ensemble en tant que nation unie. »

L'exécutif a profité de sa conférence pour réexpliquer que le retour du déficit tricolore sous la barre de 3 % du PIB n'était ni un totem ni une lubie bruxelloise, mais bien la condition sine qua non pour stabiliser la dette du pays. La trajectoire de celle-ci s'est dégradée depuis les dernières prévisions du printemps. Elle devrait dépasser 116 % du PIB en 2025 (au lieu des 115 % promis) puis augmenter jusqu'à un pic toujours prévu pour 2027, mais à 118 % du PIB (au lieu de 116,5 %).

« Notre dette augmente bien trop vite », a regretté François Bayrou. « Cette fatalité du surendettement est inacceptable, au sens plein du mot. Nous ne pourrions pas en supporter durablement la charge. »

100 milliards d'intérêts

C'est en effet l'un des deux séracs qui se dressent sur la trajectoire de redressement des comptes : la charge d'intérêts, versée par la France à ses créanciers, grossit à vue d'oeil. Après avoir approché 59 milliards d'euros l'an dernier, elle devrait dépasser 67 milliards cette année - soit un montant similaire au budget de la Défense ou à celui de l'Education (hors dépenses de retraite) - et « elle est partie pour atteindre inexorablement 100 milliards d'euros en 2029 », a souligné François Bayrou.

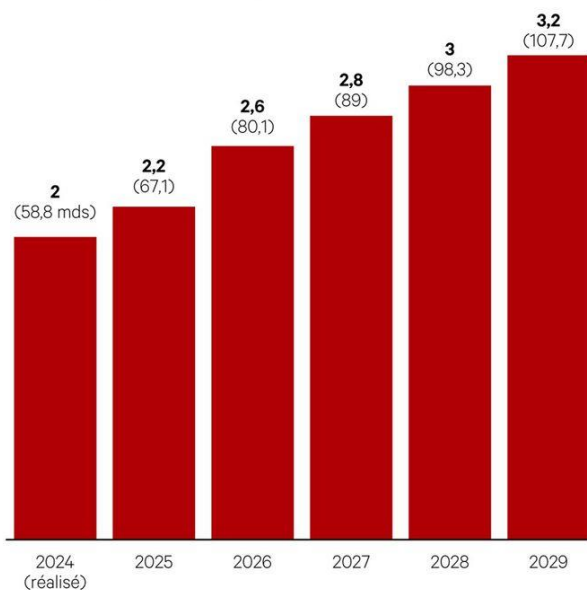
Sans compter que « tout abaissement de la note de la France par les agences de notation entraînerait une hausse des taux d'intérêt et donc une augmentation plus forte encore de la charge de la

dette, a poursuivi le Premier ministre. C'est un cercle vicieux, dangereux, potentiellement irréversible dont nous devons partager la connaissance avec les Français ». Autrement dit, la seule charge de la dette coûtera au moins 40 milliards d'euros de plus d'ici à 2029 - une somme qu'il faudra bien économiser ailleurs (et ajouter à l'effort estimé à 110 milliards d'euros par Bercy).

Il en va de même des dépenses militaires. Avant même la volte-face de Donald Trump dans [la guerre en Ukraine](#), la France avait prévu, dans une loi de programmation, que les crédits de la Défense passeraient de 50 milliards aujourd'hui à 64 milliards en 2029. Pour atteindre 3 % du PIB, comme le président de la République a dit le souhaiter, il faudrait encore ajouter 35 milliards de plus... Le chemin pour 2029 paraît bien escarpé.

La charge de la dette publique

En % du PIB, (en milliards d'euros)



SOURCE : HCFP POUR 2024 ET 2025, PSMT À PARTIR DE 2026

Les Echos

Sébastien Dumoulin